



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS

Système de géothermie

Coût : 50 \$

Travaux assujettis au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

SITE DES TRAVAUX

Adresse ou lot :

SYSTÈME DE GÉOTHERMIE PROJETÉ

- Circuit fermé** : Système de géothermie à énergie du sol.
- Circuit ouvert** : Système de géothermie qui prélève de l'eau.

Autres :

Date visée pour son installation :

Estimation des coûts :

FIRME MANDATÉE

Nom :

Adresse :

Téléphone :

RBQ :





RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES À FOURNIR

- Plan localisant l'ouvrage projeté sur le terrain. Celui-ci doit indiquer les distances entre cet ouvrage et les différents éléments suivants :
 - Milieu hydrique (littoral, rive et plaine inondable);
 - Installation d'élevage d'animaux ;
 - Ouvrage de stockage de déjections animales;
 - Pâturage et cour d'exercice;
 - Parcelle de terre agricole;
 - Systèmes étanche et non étanche de traitement des eaux usées;
 - Aire de compostage;
 - Cimetière.

- Procuration lorsque le demandeur est une personne autre que le propriétaire des lieux visés par les travaux.

RENSEIGNEMENTS À REMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX

30 jours suivants la fin des travaux : Remettre le rapport d'aménagement du système géothermique tel que requis par l'annexe I dudit Règlement applicable.

S'il s'agit d'un circuit fermé, celui-ci devra contenir les documents suivants :

- Un plan de localisation du système comprenant la localisation des composantes souterraine;
- Les dimensions de la bouche géothermique et la composition des fluides utilisées par le système;
- Les résultats des tests de pression effectués sur le système.

SIGNATURE

Par la présente, je déclare que tous les renseignements fournis sont véridiques et, à l'obtention du permis, je m'engage à respecter toutes les dispositions des règlements en vigueur et lois pouvant s'y rapporter.

Signature : _____

Date : _____

